

Rapport annuel 2024

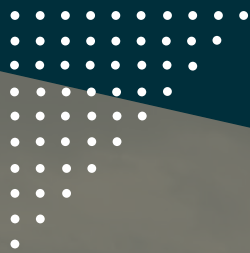
MAPLE HILLS

RURAL COMMUNITY | COMMUNAUTÉ RURALE



Table des matières

Message de la mairesse	3
Conseil municipal de Maple Hills	4
Rémunération et dépenses du Conseil	5
Réunions du Conseil	6
Séances à huis clos (Closed Session)	8
Rapports d'évaluation et d'impôt foncier	9
Taux d'imposition et prélèvement provincial spécial	9
Taux d'imposition de Maple Hills 2024	10
Budget des fonds de dépense de fonctionnement général 2024	11
Services généraux du Gouvernement	12
Services de protection	12
Services des transports	13
Services de santé environnementale	13
Services récréatifs et culturels	15
Services fiscaux	15
Collaborations régionales	16
Subventions reçues en 2024	17
Subventions accordées à des fins sociales ou environnementales	18
Engagement communautaire et événements de 2024	19
Administration	20
Plan stratégique pour 2025!	21



Avant-propos

Le présent rapport annuel est préparé conformément à l'article 105 (et au règlement subséquent, soit le règlement 2018-54) de la Loi sur la gouvernance locale. Conformément à la Loi, ce rapport contient des informations sur la gouvernance et les finances, des informations sur la prestation des services municipaux, ainsi que des informations sur les subventions et les activités de développement économique. Ce rapport est disponible sur le site web de Maple Hills et peut être consulté au bureau du greffier pendant les heures d'ouverture normales. La communauté rurale de Maple Hills a été créée le 1er janvier 2023, dans le cadre du processus de réforme de la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick. La nouvelle administration locale est composée de cinq anciens districts de services locaux (DSL) : le DSL de Shediac, le DSL de Dundas, le DSL de Moncton, le DSL de Painsec Junction et le DSL d'Irishtown.

Message de la mairesse

On behalf of Council, I am pleased to present the 2024 Annual Report, which Au nom du Conseil, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2024, qui donne un aperçu de nos résultats financiers pour l'exercice qui s'est clôturé le 31 décembre 2024. Ce rapport reflète l'engagement continu du Conseil municipal en matière de transparence et de responsabilité envers vous, nos résidentes et résidents.

Nous sommes conscients que la gestion de cette administration locale encore récente peut parfois sembler peu familière et déroutante. Nous restons toutefois convaincus que Maple Hills continuera à se renforcer, grâce à une voix unie et à un engagement commun en faveur d'une gouvernance responsable.

En 2024, le Conseil municipal a continué à se concentrer sur les priorités clés guidées par notre vision d'une communauté rurale engagée et connectée. Ces priorités comprenaient :

- Établir des relations solides avec nos partenaires régionaux et les autres niveaux de gouvernement afin de jeter les bases de futurs projets.
- L'élargissement des connaissances du conseil et du personnel en matière de gouvernance locale afin de mieux vous servir.
- L'augmentation de l'engagement des résidentes et résidents grâce à des initiatives en ligne et en personne visant à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté.
- La poursuite de l'amélioration de la communication et la garantie de la transparence dans tous les aspects de notre travail.

Parmi nos réalisations notables au cours de l'année écoulée, mentionnons :

- L'ouverture officielle du Centre Maple Hills Moncton Kia, qui abrite désormais nos bureaux administratifs locaux et un centre de loisirs dynamique.
- Le lancement de notre nouveau site Web municipal afin d'améliorer l'accès à l'information et aux services.
- L'adoption de notre deuxième budget municipal (pour 2025), ainsi que la clôture réussie du budget 2024, qui comprenait un transfert de réserve et un excédent de fin d'année.
- Le maintien de taux d'imposition minimaux, inférieurs à ceux de nombreuses administrations locales voisines dans les anciennes zones de district de services locaux.

De l'organisation d'événements communautaires à l'amélioration des infrastructures, chaque étape importante reflète le dévouement et la collaboration du conseil municipal, du personnel et des résidentes et résidents. En 2025, nous finaliserons notre projet de planification stratégique afin d'affiner les priorités à long terme de la communauté rurale et de nous guider dans la construction d'un avenir sûr, durable et connecté.

Alors que je réfléchis à ma deuxième année complète en tant que mairesse, je suis extrêmement fière du chemin parcouru. La transition vers la gestion de nouvelles infrastructures en 2023 a représenté un apprentissage difficile, mais elle a également démontré la force de notre communauté. Je suis profondément reconnaissante du soutien que nous avons reçu des résidentes et résidents, de l'expertise de notre équipe de direction et des partenariats que nous avons développés avec d'autres niveaux de gouvernement et avec l'industrie. Je tiens également à profiter de cette occasion pour remercier sincèrement le personnel administratif pour son travail acharné et son engagement à concrétiser la vision du Conseil municipal. Grâce à une équipe compétente et expérimentée, Maple Hills est bien placée pour prospérer dans les années à venir.

En repensant à l'année 2024, je suis fière de ce que nous avons accompli ensemble. Rien de tout cela n'aurait été possible sans le dévouement du Conseil, les efforts inlassables du personnel et la participation de vous tous, les résidentes et résidents de Maple Hills. Que vous ayez appelé, envoyé un courriel, répondu à un sondage, participé à une assemblée publique, partagé un commentaire ou assisté à une réunion, merci. Vos commentaires sont précieux et votre confiance alimente nos progrès.

Merci de votre soutien continu alors que nous travaillons ensemble pour faire de Maple Hills un endroit dont nous sommes tous fiers d'être les habitants.

Bonne lecture.

Cordialement,

Erica Warren

Mairesse, Maple Hills



L'une des plus grandes — et toujours en pleine croissance

Maple Hills continue d'être une municipalité en pleine croissance, avec une augmentation estimée de 11 % de sa population entre 2021 et 2024. Maple Hills compte une population estimée à 9 500 habitants sur une superficie de 522 km². Maple Hills est donc l'une des plus grandes municipalités du Nouveau-Brunswick en termes de superficie géographique.

Conseil municipal de Maple Hills

À la suite du processus de réforme de la gouvernance locale, la communauté rurale de Maple Hills a été créée et subdivisée en trois quartiers, avec la représentation suivante :

- Mairesse (1)
- Maire adjoint* (1)
- Conseiller général (2)
- Conseiller, quartier 1 (1)
- Conseiller, quartier 2 (1)
- Conseiller, quartier 3 (1)

**Chaque année, un(e) maire/mairesse adjoint(e) est élu par le conseil.*



ERICA WARREN
Mairesse
erica.warren@maplehill.ca



CHAD MARTIN
Maire adjoint
chad.martin@maplehill.ca



MARK ESTEY
Conseiller général
mark.estey@maplehill.ca

QUARTIER 2



DAVID GINGRAS
Conseiller
david.gingras@maplehill.ca

QUARTIER 1



ERIC MURRAY
Conseiller général
eric.murray@maplehill.ca



MARC SAVOIE
Conseiller
marc.savoie@maplehill.ca

QUARTIER 3



CONSEIL MUNICIPAL POUR MAPLE HILLS

Rémunération et dépenses du Conseil

Les élus de la communauté rurale reçoivent une rémunération forfaitaire pour leurs fonctions. Cette structure salariale a été approuvée par le facilitateur de transition nommé par la province avant que le conseil municipal de Maple Hills pour la période 2023-2026 ne prête serment.

En vertu du règlement n° 3 de Maple Hills, Règlement concernant la rémunération du maire et des conseillers de la communauté rurale de Maple Hills, les taux de rémunération des conseillers sont ajustés chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC), tel que publié par le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour les douze mois précédents.

Ces ajustements sont calculés à l'automne de chaque année et prennent effet le 1er janvier de l'année suivante. Vous trouverez ci-dessous la **rémunération des conseillers pour 2024**:

Élu ou élue	Rémunération annuelle, conformément au règlement	Rémunération réelle en 2024, y compris les remises et indemnités journalières
Erica Warren, Mairesse	47 687 \$	49 688,77 \$
Chad Martin, Maire adjoint, Quartier 2	20 045 \$	21 237,71 \$
David Gingras, Conseiller, Quartier 1	17 818 \$	18 675,37 \$
Mark Estey, Conseiller général	17 818 \$	18 362,90 \$
Eric Murray, Conseiller général	17 818 \$	18 211,98 \$
Marc Savoie, Conseiller, Quartier 3	17 818 \$	18 675,37 \$

Tout au long de l'année, les élus représentent la municipalité en participant à divers événements et en accomplissant des fonctions officielles au nom de la communauté.

Conformément au règlement n° 3 de Maple Hills, Règlement concernant la rémunération de la mairesse et des conseillers de la communauté rurale de Maple Hills, les membres du conseil ont droit aux indemnités suivantes :

- Une allocation mensuelle pour téléphone cellulaire, et
- Une allocation de déplacement pour les activités municipales menées dans un rayon de 50 kilomètres autour du centre de Maple Hills. (Les déplacements effectués au-delà du rayon de 50 kilomètres sont remboursables au taux provincial de kilométrage.)

Le montant de ces allocations est revu et fixé chaque année par le conseil lors des délibérations budgétaires.

Voici le détail des allocations pour 2024 par élu :

Élu ou élue	Objet de la dépense	Coûts réels pour 2024 (montant net à payer par Maple Hills)
Erica Warren, Maireesse	● Indemnité de cellule	1 200 \$
	● Indemnité de véhicule	2 400 \$
Chad Martin, Maire adjoint, Conseiller Quartier 2	● Indemnité de cellule	900 \$
	● Indemnité de véhicule	1 800 \$
David Gingras, Conseiller, Quartier 1	● Indemnité de cellule	600 \$
	● Indemnité de véhicule	1 200 \$
Mark Estey, Conseiller général	● Indemnité de cellule	600 \$
	● Indemnité de véhicule	1 200 \$
Eric Murray, Conseiller général	● Indemnité de cellule	600 \$
	● Indemnité de véhicule	1 200 \$
Marc Savoie, Conseiller, Quartier 3	● Indemnité de cellule	600 \$
	● Indemnité de véhicule	1 200 \$

Réunions du Conseil

La Communauté rurale de Maple Hills suit le modèle de réunion de Comité plénier afin d'améliorer la transparence, la collaboration et la prise de décision éclairée. Selon ce modèle, le conseil se réunit deux fois par mois, dont une seule est désignée comme réunion ordinaire du conseil, au cours de laquelle des motions officielles sont adoptées.

Le premier mardi de chaque mois est réservé à la réunion du comité plénier, qui comprend tous les membres du conseil et de l'administration. Bien que ces réunions suivent un format similaire à celui des réunions ordinaires du Conseil, aucune décision définitive n'est prise. L'objectif est plutôt de fournir des informations détaillées, un contexte général et un forum de discussion ouvert entre les élus. Ce cadre permet également au personnel de présenter des recommandations pour examen et discussion avant que des décisions formelles ne soient prises lors des réunions régulières du Conseil.

Cette structure permet au Conseil d'approfondir les questions avant qu'elles ne soient soumises à une décision formelle, ce qui garantit un processus de gouvernance plus approfondi et plus réfléchi.

PRÉSENCE AUX RÉUNIONS DU CONSEIL

Dates	Meeting type	Erica Warren, Mairesse	Chad Martin, Maire adjoint, Conseiller Quartier 2	David Gingras, Conseiller, Quartier 1	Mark Estey, Conseiller général	Eric Murray, Conseiller général	Marc Savoie, Conseiller, Quartier 3
15 jan.	●						
17 jan.	●			●			
06 fév.	●						
21 fév.	●						
13 mars	●						
18 mars	●						
03 avril	●						
17 avril	●						
08 mai	●						
15 mai	●	●					
12 juin	●						
19 juin	●		●				
13 août	●						
20 août	●						
03 sept.	●						
17 sept.	●						
01 oct.	●						
08 oct.	●						
15 oct.	●						
22 oct.	●						
05 nov.	●						
11 nov.	●						
19 nov.	●		●				
26 nov.	●						
03 déc.	●		●		●		

Comité plénier
 Réunion ordinaire
 Réunion spéciale
 Absent

Réunions 2024

- 14 réunions du comité plénier
- 10 réunions ordinaires
- 1 réunion spéciale

Séances à huis clos (*Closed Session*)

Conformément à l'article 68(1) de la Loi sur la gouvernance locale, le Conseil peut tenir une réunion ou une partie d'une réunion à huis clos pour la durée de la discussion sur des questions qui tombent sous le coup des exemptions prévues par la Loi. Bien que ces discussions ne soient pas ouvertes au public, il est important de noter qu'aucune décision n'est prise au cours d'une séance à huis clos. Le conseil ne peut que donner des instructions au personnel ou au conseiller juridique, et toute décision formelle doit être prise lors d'une session ouverte ultérieure accessible au public. Conformément aux pratiques de transparence, Maple Hills divulgue tous les sujets prévus pour les séances à huis clos dans l'ordre du jour publié avant la réunion.

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des séances à huis clos tenues en 2024, ainsi que les articles pertinents de la loi sur la gouvernance locale qui autorisent la discussion à huis clos :

SÉANCES À HUIS CLOS		
Dates	Type de réunion	Section de la loi sur la gouvernance locale
15 jan.	●	68 (1) (c) - Finance
06 fév.	●	68 (1) (c) - Finance
13 mars	●	68 (1) (c) - Finance 68 (1) (j) - Travail et emploi
03 avril	●	68 (1) (c) - Finance
08 mai	●	68 (1) (c) - Finance
12 juin	●	68 (1) (c) - Finance
13 août	●	68 (1) (c) - Finance
03 sept.	●	68 (1) (c) - Finance
01 oct.	●	68 (1) (c) - Finance
08 oct.	●	68 (1) (c) - Finance
26 nov.	●	68 (1) (c) - Finance

● Committee of the Whole



Rapports d'évaluation et d'impôt foncier

Au Nouveau-Brunswick, le gouvernement provincial effectue l'évaluation foncière au nom de toutes les autorités fiscales. La valeur réelle (valeur marchande) de tous les biens réels, à quelques exceptions près, est établie. La valeur marchande représente le prix auquel un bien se vendrait sur le marché immobilier libre à un moment donné, à savoir le 1er janvier de l'année précédant celle pour laquelle l'évaluation est faite. Le gouvernement provincial calcule la valeur totale de tous les biens dans chaque gouvernement local et district rural et fournit cette information pour déterminer le taux d'imposition local. Il envoie également les factures d'impôt foncier et se charge du recouvrement des impôts fonciers. Il existe deux grandes catégories de biens réels : les biens résidentiels et les biens non résidentiels. Les biens non résidentiels se divisent en deux sous-catégories : les biens industriels lourds et les autres biens non résidentiels. Le gouvernement local peut fixer le rapport entre un minimum de 1,4 fois et un maximum de 1,7 fois la valeur imposable pour les autres propriétés non résidentielles et les propriétés industrielles lourdes.

En 2024, l'assiette fiscale de la communauté rurale de Maple Hills est de 1 026 730 900 dollars. Le budget de fonctionnement général approuvé pour l'année s'élève à 3,8 millions de dollars.

Le budget de Maple Hills est organisé en cinq sous-unités fiscales, comme indiqué ci-dessous :

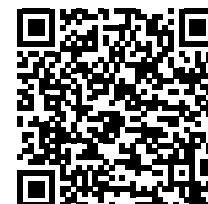
ÉVALUATION			RAPPORTS		
Sous-unité DSL = District de service local	Résidentielle	Non-résidentielle	Industrielle lourde	Non-résidentielle	Industrielle lourde
DSL de Shediac	24 453 500 \$	46 300 \$	0 \$	1,7	N/A
DSL de Dundas	6 523 900 \$	0 \$	0 \$		
DSL de Moncton	530 996 100 \$	36 332 600 \$	0 \$		
DSL de Painsec Junction	35 246 800 \$	2 183 700 \$	0 \$		
DSL d'Irishtown	382 198 400 \$	8 749 600 \$	0 \$		

Taux d'imposition et prélèvement provincial spécial

Le gouvernement provincial partage le champ d'imposition foncière avec Maple Hills. Le gouvernement provincial et Maple Hills prélèvent des impôts sur les biens réels. Le taux résidentiel de l'impôt foncier provincial est de 0,5617 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation sur un bien réel qui est un bien résidentiel prévu aux paragraphes a) à f) ainsi que h) et i) de la définition de « biens résidentiels » à l'article 1 de la Loi sur l'évaluation, et de 1,0345 \$ pour chaque tranche de 100 \$ d'évaluation sur un bien réel qui est un bien résidentiel prévu aux paragraphes g) et j) à n). Pour les biens non résidentiels, le taux est de 1,8560 \$ par tranche de 100 \$ de valeur imposable. Les impôts fonciers provinciaux ne s'appliquent pas aux biens occupés par leur propriétaire dans les limites de Maple Hills. Maple Hills prélève des impôts locaux pour recouvrer la partie du budget net qui n'est pas approvisionnée par la subvention de financement communautaire.

Le prélèvement provincial spécial est un prélèvement qui s'applique à tous les biens résidentiels occupés par leur propriétaire dans les anciens districts de services locaux qui font maintenant partie d'un nouveau gouvernement local pour l'administration des services liés aux routes fournies directement par le ministère des Transports et de l'Infrastructure. Les recettes pour la prestation de ce service sont générées par le biais d'un prélèvement de 0,4115 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Ce taux s'ajoute au taux d'imposition local. Ce prélèvement spécial ne s'applique pas aux biens résidentiels non occupés par leur propriétaire et aux propriétés non résidentielles. Il s'inscrit dans la continuité du prélèvement appliqué aux anciens districts de services locaux avant la réforme de la gouvernance locale de 2023.

Pour plus d'informations sur l'impôt foncier et les taux provinciaux, veuillez consulter le site : https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/finances/impots/impot_foncier.html



**impôt foncier et
taux provinciaux**

Taux d'imposition de Maple Hills 2024

Les taux d'imposition dans le tableau ci-dessous sont calculés par tranche de 100 \$ d'évaluation foncière. Le taux provincial spécial, les services fournis par le ministre (Surveillance des locaux dangereux ou inesthétiques et Contrôle des animaux) et le coût de l'évaluation s'ajoutent au taux d'impôts résidentiels et sont perçus et conservés par la province.

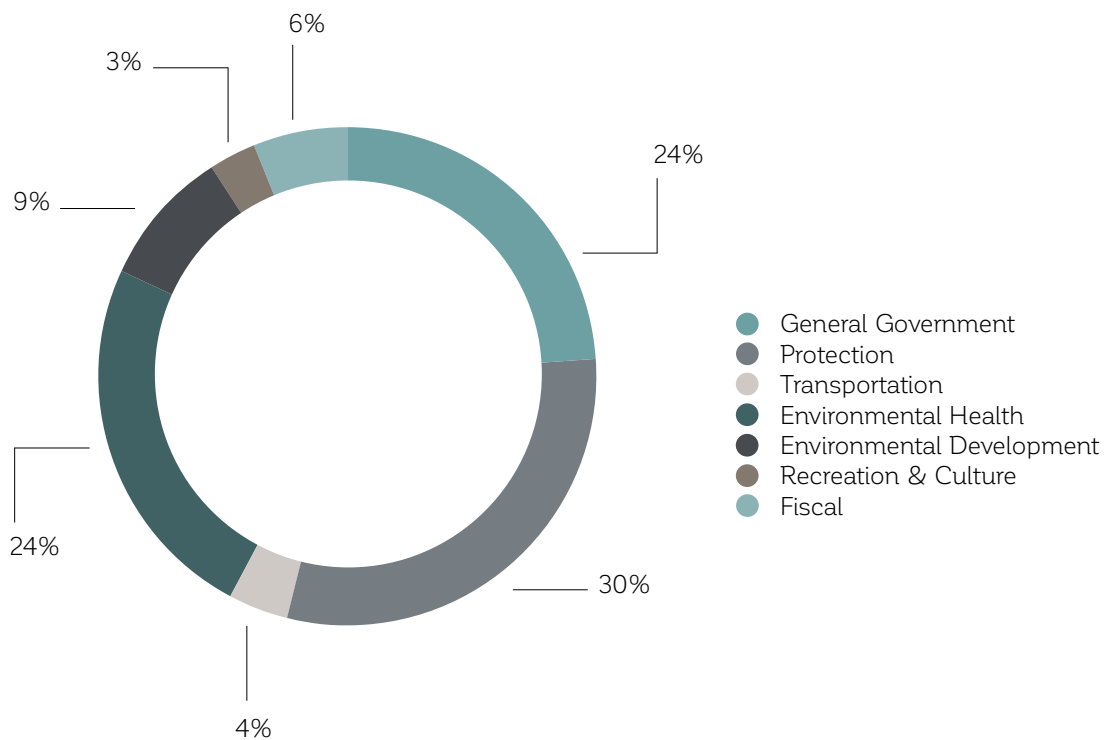
Sous-unité DSL = District de service local	Taux d'impôt local Résidentiel	Taux provincial spécial	Services fournis par le ministre	Taux provincial	Taux provincial Crédit d'impôt résidentiel - Propriétaire occupant	Impôt Provincial Autre bien résidentiel autre	Coût de l'évaluation
DSL de Shediac	0,3300 \$*	0,4115 \$	0,1724 \$	0,5617 \$	0,5617 \$	1,0345 \$	0,0194 \$
DSL de Dundas	0,3443 \$*	0,4115 \$	0,2330 \$	0,5617 \$	0,5617 \$	1,0345 \$	0,0194 \$
DSL de Moncton	0,3293 \$*	0,4115 \$	0,1703 \$	0,5617 \$	0,5617 \$	1,0345 \$	0,0194 \$
DSL de Painsec Junction	0,3708 \$*	0,4115 \$	0,1760 \$	0,5617 \$	0,5617 \$	1,0345 \$	0,0194 \$
DSL d'Irishtown	0,3595 \$*	0,4115 \$	0,1668 \$	0,5617 \$	0,5617 \$	1,0345 \$	0,0194 \$

*Chaque sous-unité fiscale a un taux d'imposition distinct, qui reflète la combinaison spécifique de **services régionaux partagés** et de **services locaux** fournis dans cette zone.



Budget des fonds de dépense de fonctionnement général 2024

Services généraux du Gouvernement : Conseil et personnel, salaire et bénéfices, formation et développement, administration générale et services professionnels	922 510 \$
Services de protection : Incendie, mesures d'urgence	1 163 080 \$
Services des transports : Éclairage public et panneaux de signalisation	169 023 \$
Services de santé environnementale : Collecte et élimination des déchets solides	927 372 \$
Services de développement environnemental : Planification, développement Communautaire et promotion	347 739 \$
Services récréatifs et culturels : Infrastructures, parcs et terrains de jeux, activités communautaires	119 193 \$
Services fiscaux : Frais d'emprunt à court terme, frais d'émission de débenture et frais bancaires	246 770 \$
Dépenses totales	3 895 687 \$



Services généraux du Gouvernement



Dépenses totales : 922 510 \$

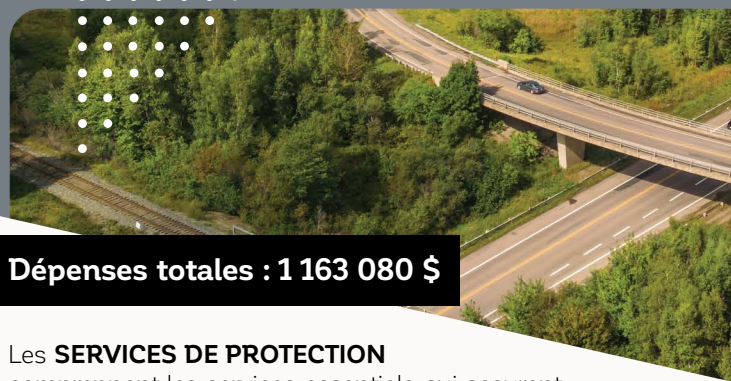
LES SERVICES GÉNÉRAUX DU GOUVERNEMENT englobent les services de base nécessaires au fonctionnement de la municipalité. Cela comprend les dépenses liées au personnel administratif, au maire ou à la mairesse et au conseil municipal, aux services juridiques et de paie, ainsi qu'aux services communs tels que les coûts d'évaluation des propriétés, les relations civiques et les initiatives régionales ou de collaboration. En outre, cette catégorie couvre l'assurance responsabilité civile générale, les subventions communautaires et d'autres dépenses fondamentales qui soutiennent la gouvernance quotidienne et le fonctionnement général de la municipalité.

FAITS MARQUANTS EN 2024



1. La construction du **Centre Maple Hills Moncton Kia** est terminée. Ce centre récréatif sert également de bureau de l'administration locale.
2. **Deux nouvelles politiques** ont été ratifiées par le Conseil et 2 nouveaux règlements adoptés ou mis à jour.

Services de protection



Dépenses totales : 1 163 080 \$

Les **SERVICES DE PROTECTION** comprennent les services essentiels qui assurent la sécurité et le bien-être de la collectivité, comme les services de police, la protection contre les incendies, le contrôle des animaux et les mesures d'urgence. Le contrôle des animaux est actuellement administré et fourni dans le cadre d'une entente contractuelle entre la province du Nouveau-Brunswick et la SPCANB. À compter de 2025, la Communauté rurale de Maple Hills assumera la responsabilité de ce contrat de service. Les services de police sont également administrés et fournis par le biais d'un contrat avec la province du Nouveau-Brunswick, qui assure une couverture de la GRC dans la municipalité. Ces deux services entrent dans la catégorie des "services fournis

FAITS MARQUANTS EN 2024

Réponses aux appels d'urgence

Service d'incendie de Moncton	193
Service d'incendie de Shediac	7
Service d'incendie de Champdoré	5
Service d'incendie de Saint-Paul	21

par le ministre". Le coût de ces services s'ajoute au taux d'imposition résidentiel fixé par Maple Hills et est perçu et conservé par la province du Nouveau-Brunswick. (Voir le tableau de la page 10 pour connaître le taux d'imposition spécifique appliqué à ces services dans votre zone d'imposition). Il s'agit de la page sur laquelle se trouve le tableau des taux d'imposition de Maple Hills pour 2024.

Services des transports



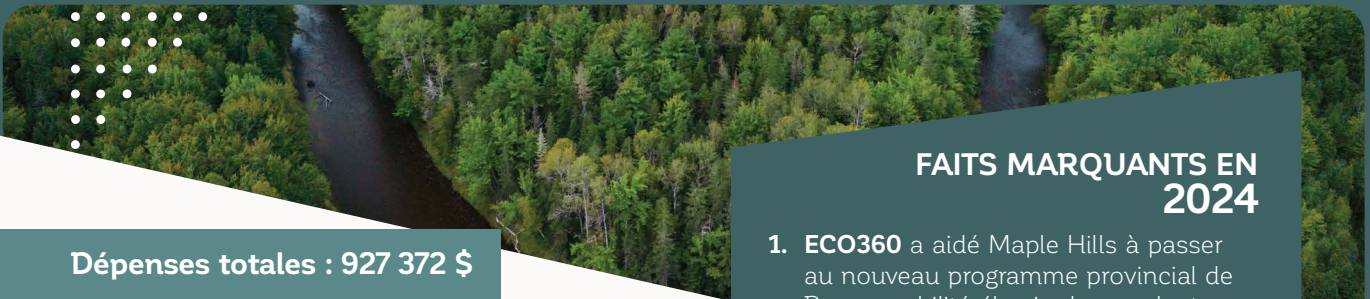
Dépenses totales : 169 023 \$

Les **SERVICES DES TRANSPORTS** demeurent la responsabilité du ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nouveau-Brunswick. Depuis le 1er janvier 2023, la Communauté rurale de Maple Hills assume la responsabilité de la gestion de l'éclairage public sur son territoire. À l'appui de ce service, le conseil est en train d'adopter une politique qui fournira un cadre clair pour guider le conseil et le personnel dans la gestion efficace de l'éclairage des rues sur les routes publiques, ainsi que de tout éclairage extérieur associé aux installations récréatives situées dans la zone de l'administration locale. Cette politique devrait être adoptée en 2025.

SAVIEZ-VOUS QUE...

L'éclairage public est considéré comme un service local, ce qui signifie que chaque zone d'imposition est responsable de la couverture des coûts de l'éclairage public à l'intérieur de ses propres limites. En d'autres termes, les habitants ne paient que pour l'éclairage fourni par leur autorité fiscale.

Services de santé environnementale



Dépenses totales : 927 372 \$

Les **SERVICES DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE** comprennent les contrats de collecte des déchets solides et les dépenses associées à leur élimination au site d'enfouissement ECO360. En 2024, les anciennes sous-unités du DSL avaient un accord contractuel avec la province du Nouveau-Brunswick et divers transporteurs pour la collecte des déchets résidentiels. Ces contrats expirent le 30 janvier 2025.

FAITS MARQUANTS EN 2024

1. **ECO360** a aidé Maple Hills à passer au nouveau programme provincial de Responsabilité élargie des producteurs pour les emballages et le papier.
2. Maple Hills a conclu un contrat-cadre de services avec **Circular Materials**, qui a généré un total de 85 811,62 \$ de revenus pour l'année 2024.
3. À la fin de l'année 2024, Maple Hills a opté pour un **contrat régional de collecte des déchets**, géré par la Commission des services régionaux du Sud-Est, qui entrera en vigueur le 1^{er} février 2025.

Services de développement environnemental



Dépenses totales : 347 739 \$

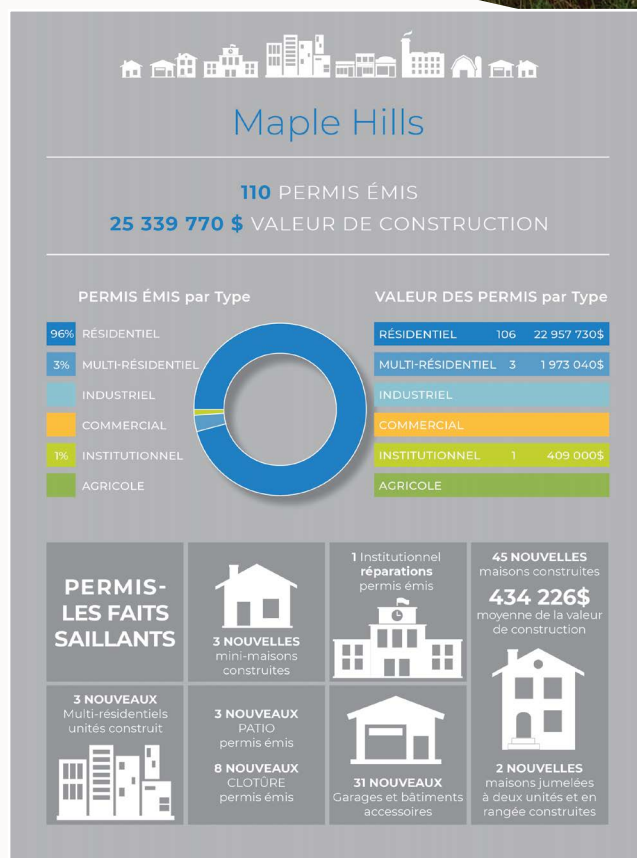
Les **SERVICES DE DÉVELOPPEMENT ENVIRONNEMENTAL** à Maple Hills comprennent le coût de l'aménagement du territoire, qui est fourni par Plan360 à la Commission des services régionaux du Sud-Est. Cela comprend les permis de construire (construire, rénover, déplacer, démolir ou changer l'utilisation d'un bâtiment), le zonage et les dérogaions.

FAITS MARQUANTS EN 2024

Développement et permis de construire

Au total, 110 permis ont été délivrés pour une valeur de plus de 25 millions de dollars

Nouveaux logements construits	49
Unités multiples	3
Bâtiments annexes/garages	32
Rénovations structurelles/ajouts	7
Clôtures	8
Terrasses	4
Système de ventilation	1
Changement d'utilisation	2
Démolition	4



Services récréatifs et culturels



Dépenses totales : 119 193 \$

Cette catégorie comprend les dépenses liées à l'entretien des terrains de sport, des zones humides, des sentiers de randonnée, ainsi qu'à l'exploitation et à l'entretien des installations récréatives. Elle soutient également la mise en œuvre de programmes et d'événements visant à renforcer l'engagement social et à promouvoir une vie active pour les résidentes et résidents de tous âges. En 2024, Maple Hills a accueilli une variété d'événements communautaires qui ont permis aux résidentes et résidents de rester actifs, engagés et connectés par le biais d'activités récréatives, culturelles et de loisirs.

FAITS MARQUANTS EN 2024

Maple Hills a fièrement ouvert son **nouveau centre récréatif à Irishtown** et a conclu un contrat de gestion immobilière avec TH Sports Group. Maple Hills a réussi à conclure un partenariat de dix ans avec Moncton Kia pour les droits d'appellation, ce qui marque une étape importante pour le Centre Maple Hills Moncton Kia.

En partenariat avec TH Sports Group et la province du Nouveau-Brunswick, Maple Hills a lancé le programme très réussi **Jouons au pickleball**.

Services fiscaux



Dépenses totales : 246 770 \$

Cette catégorie comprend toutes les dettes à long terme. Tous les emprunts municipaux doivent être conformes à la réglementation provinciale et sont approuvés par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités/Corporation financière municipale. En 2023, Maple Hills a demandé un financement de 2 750 000 \$ à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités afin d'achever la construction de la propriété nouvellement acquise au 2603, route 115, et d'équiper et de meubler un nouveau bureau de l'administration locale. Le tableau suivant présente les emprunts approuvés au 31 décembre 2024.

EMPRUNTS APPROUVÉS 2024

Arrêté ministériel	Montant	Année	Terme
Services des administrations publiques 23-0032	250 000 \$	2023	5 ans
Services des administrations publiques 23-0081	1 250 000 \$	2023	20 ans
Services récréatifs et culturels 23-0081	1 250 000 \$	2023	20 ans

Collaborations régionales

Dans le cadre de la réforme de la gouvernance locale de la province, les 12 commissions de services régionaux (CSR) du Nouveau-Brunswick ont pris en charge plusieurs services nouvellement mandatés, notamment le développement économique, le tourisme, le transport régional, le développement communautaire et social et le partage des coûts de l'infrastructure régionale. Ces services s'ajoutent aux responsabilités existantes en matière de gestion des déchets solides et d'aménagement du territoire qui existaient avant la réforme.

Dans les cinq zones d'imposition de Maple Hills, les coûts associés à ces services régionaux sont intégrés au budget de fonctionnement. Compte tenu de leur portée et de leur impact croissants, il est important de mettre en évidence ces services et leurs coûts connexes dans le rapport annuel de Maple Hills afin d'assurer la transparence et la sensibilisation du public.

La mairesse (ou le maire adjoint, en tant que personne désignée) représente Maple Hills au sein du conseil d'administration de la Commission des services régionaux du Sud-Est (CSRSE), aux côtés d'autres maires de la région. En 2024, la mairesse Warren a siégé au conseil d'administration et aux comités suivants de la CSRSE :

- Comité d'audit
- Comité régional de la sécurité publique
- Comité régional du tourisme
- Comité de gestion de la planification

Les chefs de l'administration de chaque municipalité de la région se réunissent également chaque mois en même temps que les réunions du conseil d'administration.

Services de la CSRSE	Coûts en 2024
Eco360	199 808,00 \$
Plan360	333 487,26 \$
Services de collaboration régionale	7 665,37 \$
Services des transports régionaux	3 926,45 \$
Développement communautaire et social	10 737,87 \$
Partage des coûts des infrastructures de loisirs	4 313,11 \$
Développement économique régional	0 \$
Tourisme régional	3 514,02 \$
Sécurité publique	1 430,32 \$
Coût total des services en 2024	564 882,40 \$

Subventions reçues en 2024

La communauté rurale collabore avec divers organismes gouvernementaux et partenaires communautaires pour mettre en œuvre différents projets. Tout au long de l'année 2024, Maple Hills a présenté de nombreuses demandes de subventions pour soutenir ces projets.

Ce qui suit donne un aperçu des subventions accordées à Maple Hills en 2024 :

Bailleur(s) de fonds	Montant	Objet/projet
Gouvernement du Nouveau-Brunswick - Direction des sports et des loisirs	5 000 \$	Jouons au Pickleball!
Gouvernement du Canada - Emplois d'été Canada (ÉÉC)	2 142 \$	Remboursement partiel des salaires des étudiants d'été
Gouvernement du Nouveau-Brunswick - Fonds de transition pour la réforme de la gouvernance locale	16 923 \$	Développement du site web
Gouvernement du Nouveau-Brunswick - Fonds de transition pour la réforme de la gouvernance locale	12 614 \$	Développement du plan stratégique
Gouvernement du Nouveau-Brunswick - Fonds de transition pour la réforme de la gouvernance locale	45 000 \$	Placé dans les réserves opérationnelles pour un futur projet d'image de marque
Patrimoine canadien - Fonds Le Canada en fête	2 400 \$	Célébrations de la fête du Canada 2024
Patrimoine canadien - Fonds de célébration et de commémoration	1 840 \$	Célébrations de la fête de l'Acadie 2024

FAITS MARQUANTS EN 2024

Maple Hills a célébré la fête du Canada en tant que nouvelle municipalité. Cet événement inaugural était parrainé par le ministère de la Culture et du Patrimoine.



Subventions accordées à des fins sociales ou environnementales

L'un des objectifs d'une administration locale, tel qu'énoncé dans la Loi sur la gouvernance locale, est de favoriser le bien-être économique, social et environnemental de sa communauté. Le Conseil de la Communauté rurale de Maple Hills reconnaît que la participation à des activités sportives, récréatives, éducatives, artistiques et culturelles améliore le bien-être et la qualité de vie de ses résidentes et résidents. En 2024, le Conseil a adopté la Politique P07 concernant les subventions afin d'établir des lignes directrices générales pour la gestion d'un programme de subventions pour les organismes et les installations communautaires.

Conformément à la politique P07, la Communauté rurale de Maple Hills a accordé des subventions aux organismes suivants en 2024 :

Organisme	Montant	
Lewisville Lightning U15	250 \$	Championnat provincial
Lions Club de Lakeville	500 \$	Programme "Porte ouverte" pour les personnes âgées
Les divas de la bonne action	250 \$	Activités communautaires
Club de l'âge d'or de Saint Philippe	500 \$	Rénovation des installations
Domaine Brookridge Estates	250 \$	Inauguration de l'aire de jeux
Centre communautaire d'Irishtown	500 \$	Journée de la famille
Patinoire de Maple Hills	500 \$	Comité de la patinoire



Engagement communautaire et événements de 2024

En 2024, Maple Hills a accueilli et participé à un large éventail d'événements qui ont rassemblé les résidentes et résidents et célébré l'esprit communautaire. Parmi les faits marquants, citons

- Partenariat avec les centres communautaires pour l'organisation de trois soirées **cinéma en famille**
- **Chasse aux œufs de Pâques** à l'échelle de la communauté pour permettre aux résidentes et résidents d'explorer leur communauté.
- **Fourniture gratuite de lunettes d'éclipse** aux résidentes et résidents pour qu'ils puissent profiter en toute sécurité de l'éclipse solaire totale du 8 avril.
- Reconnaissance en ligne **des graduations locales de 2024**
- **Célébration réussie de la fête du Canada** avec plus de 300 participants
- Facilitation d'une **vente de garage** communautaire
- Célébration culturelle de la **fête de l'Acadie**
- Participation à la **journée annuelle d'amusement familial** du centre communautaire d'Irishtown.
- Organisation de **sept consultations publiques** dans le cadre du processus de planification stratégique
- Célébration de la **semaine de la municipalité**
- Parrainage de paniers de prix d'Halloween pour l'événement local « **Trunk-or-Treat** »
- Partenariat avec les écoles primaires locales et le centre communautaire d'Irishtown pour **un concours de sculpture de citrouilles**.
- Tenue d'un **stand de chocolat chaud** lors d'un événement local pendant la période des fêtes.

Ces événements reflètent notre engagement à construire une communauté connectée, dynamique et engagée.



Cinéma en famille Maple Hills



« Trunk-or-Treat »



« Trunk-or-Treat »

Administration



HANNA DOWNEY
Directrice administrative
/ greffière / trésorière
(septembre 2024 -
aujourd'hui)
Trésorière / greffière
adjointe (septembre 2023 -
septembre 2024)



CHANELE DOUCET
Agente de développement
communautaire



YVES M. LEGER
Chef de l'administration /
greffier
(Janvier 2023 - août 2024)



Plan stratégique pour 2025!

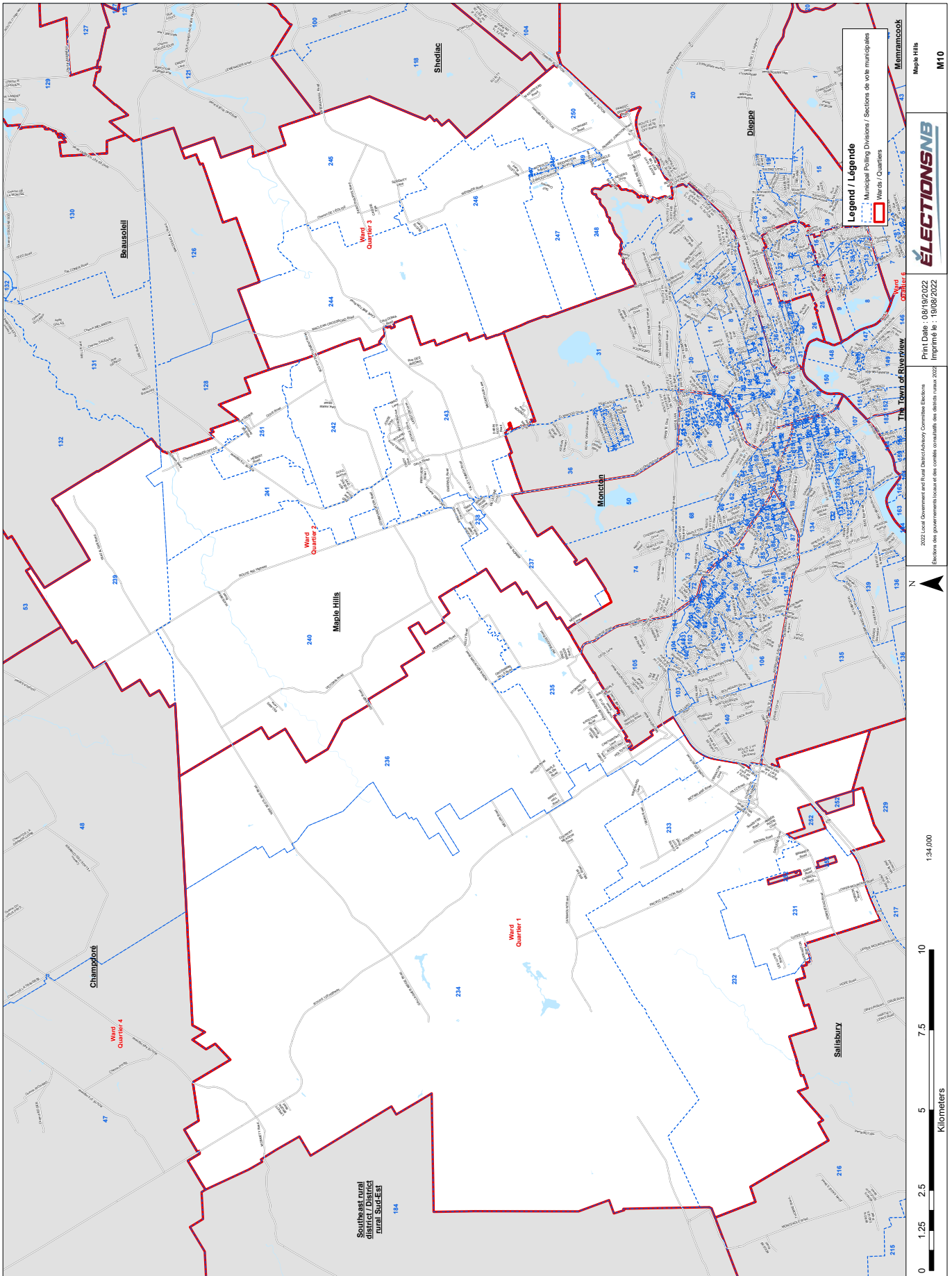
Un plan stratégique est une feuille de route à long terme qui aide à guider la croissance et la prise de décision d'une administration locale. Il permet de s'assurer que la collectivité se développe d'une manière durable, efficace et axée sur les besoins des résidentes et résidents. Le plan couvre des domaines importants tels que l'infrastructure, le logement, le développement économique, les services sociaux et la durabilité environnementale. Pour s'assurer que le plan reflète les besoins de la communauté, il est important d'entendre un large éventail de personnes et de points de vue. À cet égard, Maple Hills a organisé sept (7) consultations publiques au cours de l'année 2024 afin d'impliquer directement les résidentes et résidents et de s'assurer que le plan stratégique reflète leurs commentaires, leurs priorités et leurs préoccupations.

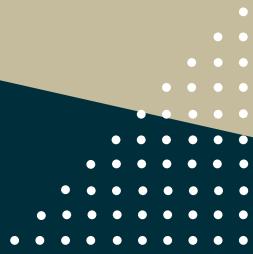
Maple Hills a l'intention de finaliser et de publier le plan stratégique quinquennal en 2025.



Consultation publique sur la planification stratégique à l'église nazarenne de Lutes Mountain, le 4 mars 2024







MAPLE HILLS
RURAL COMMUNITY | COMMUNAUTÉ RURALE

- 📍 Suite A, 2603 route 115, Irishtown, NB E1H 2M5
- ✉ info@maplehills.ca
- ☎ 506-805-5445
- 🌐 maplehills.ca

